

Intitulé : Mettre en place et suivre votre plan égalité femmes / hommes

Objectifs	<ul style="list-style-type: none">- Connaître les obligations légales en matière d'égalité femmes / hommes- Analyser des éléments chiffrés et mettre en place des outils pour assurer un plan égalité efficace et évolutif
Prérequis	<ul style="list-style-type: none">- Aucun prérequis n'est nécessaire pour cette formation.
Public	<ul style="list-style-type: none">- Directeur, Responsable RH, Responsable Administratif, Assistant RH.
Durée	<ul style="list-style-type: none">- 1 jour soit 7 heures

I - PROGRAMME

1. L'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes

- Ce que dit la loi, les obligations.
- Les obligations spécifiques des TPE-PME.

2. Pourquoi engager son entreprise sur le chemin de l'égalité ?

- Un enjeu stratégique pour l'entreprise.
- Constat sur les inégalités qui persistent.
- Réduire les inégalités en luttant contre les stéréotypes.

3. Comment procéder ? En utilisant la boîte à outils

- Assurer le LANCEMENT de la démarche : les facteurs clés de succès et les points de vigilance.
- Etablir un DIAGNOSTIC de la situation dans votre entreprise en identifiant vos points forts et vos points d'amélioration.
- Construire un PLAN D'ACTION avec la mise en place de mesures concrètes : *Recrutement et embauche ; Promotion interne ; Formation et qualification ; Classification ; Conditions de travail ; Sécurité et santé au travail ; Rémunération ; Articulation entre activité professionnelle et vie privée ; Communication.*
- Mettre en place et SUIVRE le plan en accompagnant et en valorisant la réalisation des actions.

II - METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

1. Alternance d'apport théorique et de cas concrets.
2. Apport de documentation technique (glossaire, guide, boîte à outils).

III - MODALITES DE VALIDATION DES ACQUIS

1. Feuille d'émargement.
2. Evaluation des actions de formation.
3. Attestation de fin de formation.

INTERVENANTS : Marie-Noëlle PEROT, Laurent CHAMBARON, Michel FOLCH